

# Le nouveau pacte d'immigration c'est l'application du pacte de Marrakech

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2020



En complément de notre article du 10 octobre sur les idées terrifiantes de Der Leyen et des Commissaires européens, non élus, mais qui prétendent détenir la vérité et nous l'imposer

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/10/les-commissaires-europeens-ne-se-soucient-que-de-ce-que-veulent-les-migrants-et-nous-et-nous-et-nous/>

un article datant de juin, montrant bien l'état d'esprit et les noirs desseins du Commissaire européen aux affaires

intérieures, Ylva Johansson. Il est de plus en plus clair que le "pacte des migrations" dont on nous rebat les oreilles est juste l'application du Pacte de Marrakech dont Macron a juré qu'il ne serait pas contraignant... et a démontré le contraire...

<https://resistancerepublicaine.com/2018/12/08/lonu-a-decide-que-la-france-accueillerait-7-millions-de-migrants-dici-2025-grace-au-pacte-de-marrakech/>

Cette fois, ils se donnent plus de mal pour justifier les migrations... Toujours l'alibi du "vieux" continent occupé par des vieux... Mais personne ne semble se demander à quoi on va occuper les migrants dans des pays qui n'ont plus d'industrie et délocalisent à tour de bras...

La Johansson est très préoccupée par la santé mentale des migrants... pour la conserver ils auraient besoin d'avoir du boulot (et les nôtres, alors ? ) et de scolariser leurs enfants.

Mais le plus important, pour elle, c'est non pas de s'intégrer à un pays, à un mode de vie... pas du tout. Pour elle ce n'est ni possible ni souhaitable. IL faut donc que les migrants s'intègrent... à des communautés. Authentique. Et la Johansson de compter sur les Eglises... bref sur les mosquées...

Joli ! Dans sa tête de linotte il est clair que l'avenir de l'UE ce sont des pays musulmans... C'était déjà ce que l'on avait compris du Pacte de Marrakech !

Quant aux pauvres malheureux qui ne parviendraient pas à se faire à l'Europe, elle pleure sur eux et promet de les aider, avec nos sous, pour qu'ils puissent rentrer dans leur pays d'origine.

A aucune moment, dans les interviews qu'elle accorde, elle ne se soucie de savoir ce que ressentent, pensent, vivent les autochtones à qui on impose des gens dont un grand

nombre refuse de respecter les lois des pays qui les accueillent.

D'ailleurs, sa préoccupation majeure est d'organiser l'invasion officiellement avec nos sous, afin que les pauvres clandestins ne dépendent plus des passeurs -et de l'argent de Soros-... il faut que les migrants soient tous autorisés à aller où ils veulent et à s'y installer... sans avoir besoin d'autorisation.

Exactement ce qu'affirmait le Pacte de Marrakech...

<https://resistancerepublicaine.com/2018/12/05/pacte-de-marrakech-il-y-aura-obligatoirement-un-flux-permanent-et-regulier-denvahisseurs-chez-nous/>

<https://resistancerepublicaine.com/2018/12/01/appel-des-100-patriotes-contre-le-pacte-de-marrakech/>

**Ylva Johansson : « Il est crucial d'ouvrir autant de voies de migration légale que possible »**

Entretien

« Avvenire » (Italie), « Nederlands Dagblad » (Pays-Bas) et « La Croix » ont enquêté sur la prise en charge des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe. Fin de cette série avec un entretien avec la commissaire européenne aux affaires intérieures, Ylva Johansson, qui souhaite développer l'immigration légale mais aussi favoriser les retours dans les pays d'origine pour ceux qui le souhaitent. **Quel accueil pour les migrants (5/5)**



Ylva Johansson, commissaire européenne aux affaires intérieures. CLAUDIO CENTONZE/EU

**La Croix : La pandémie a fait naître une solidarité financière inédite entre les États membres de l'Union européenne (UE). Une telle solidarité pourrait-elle aussi s'exprimer pour la gestion commune des migrations, un sujet qui divise gravement l'UE depuis 2005 ?**

[i](#) Pourquoi lire La Croix ?

La Croix met en lumière la dimension spirituelle des hommes et des événements.

[±](#)

**Ylva Johansson :** Beaucoup de gens me demandent s'il sera plus difficile de trouver un accord en matière d'asile et de migration à cause du Covid-19. Ma réponse est non. Mais sera-t-il plus facile de façonner une solidarité sur ce sujet après cette crise ? Je ne le crois pas non plus.

Les questions migratoires sont si épineuses et difficiles ! Beaucoup, dans les différentes capitales européennes, m'ont

demandé de patienter jusqu'à ce que les pourparlers budgétaires en cours soient bouclés.

J'ai donc décidé d'attendre qu'un accord préliminaire sur le plan de relance et sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 soit dégagé au Conseil avant de proposer un nouveau Pacte pour l'asile et les migrations. Avec un peu de chance, ce pacte pourra être mis sur la table dès juillet. Mais il faudra probablement attendre septembre.

**L'immigration est-elle nécessaire, selon vous, pour l'Europe ?**

**Y. J. :** L'Europe a besoin de main-d'œuvre car le continent vieillit. Et dans bon nombre d'États, certains secteurs de l'emploi sont dépeuplés. Chaque année, plus de deux millions de migrants rejoignent l'UE légalement. Cela fonctionne très bien, et je voudrais voir cette part augmenter. De moins en moins de personnes arrivent de manière irrégulière. L'an dernier, elles étaient 170 000.

**Cinq ans après la crise de 2015, quel bilan faites-vous de l'intégration des migrants venus cette année-là se réfugier en Europe ?**

**Y. J. :** Beaucoup se sont très bien intégrés. On l'a vu pendant la crise du Covid-19 : de nombreux « travailleurs essentiels » sont issus de familles immigrées ou sont des migrants eux-mêmes. Mais il y a encore beaucoup à faire.

L'intégration est une compétence des États mais au niveau européen, nous sommes là pour aider. Nous avons d'ailleurs lancé des consultations en vue d'élaborer une nouvelle stratégie en matière d'intégration.

**Quelles sont les clés d'une intégration réussie ?**

**Y. J. :** Le plus important, c'est d'être actif sur le marché du travail, que les enfants soient scolarisés, et d'être

capable aussi vite que possible de gagner son propre argent et de faire partie de la société. L'intégration se vit d'ailleurs plutôt à l'échelle locale ou régionale ; on ne « s'intègre » jamais à un pays, on s'intègre à des communautés. Les Églises ou les ONG y aident souvent.

### **Quel rôle jouent les Églises sur le plan migratoire ?**

**Y. J.** : Elles font beaucoup pour soutenir les réfugiés et les aider à s'intégrer. Leurs représentants ont beaucoup d'expérience. Les Églises sont des sociétés en tant que telles, toujours en mouvement. Elles savent souvent mieux que quiconque ce qui ne fonctionne pas.

**Selon une étude de l'université Érasme de Rotterdam, plus de la moitié des réfugiés syriens en Allemagne veulent, à terme, rentrer dans leur pays d'origine. L'UE peut-elle favoriser la remigration ?**

**Ylva Johansson** : La société peut faciliter l'intégration, mais encore faut-il vouloir s'intégrer. Il faut être deux pour danser le tango ! Effectivement, certaines personnes préféreront rentrer. Nous pouvons faciliter les retours en veillant à la réintégration au sein des pays d'origine.

Dans ma proposition, beaucoup d'attention sera portée aux retours et à la coopération avec les pays tiers, plus que dans la proposition de 2016, qui s'inscrivait dans le contexte de la crise des réfugiés. Ajoutons qu'aujourd'hui, la majorité de ceux qui arrivent de manière irrégulière ne se verront pas accorder l'asile, car ils n'ont pas besoin de protection internationale.

**L'immigration illégale en Europe peut-elle être convertie à 100 % en immigration légale ?**

**Ylva Johansson** : Je préfère parler de migration « irrégulière ». Mais non, je ne pense pas qu'elle puisse devenir à 100 % légale. Chacun doit toujours avoir le droit de demander

l'asile quelque part. C'est un droit fondamental individuel. En revanche, il est crucial d'ouvrir autant de voies de migration légale que possible, pour que personne ne soit dépendant des passeurs.

Nous devons nouer de meilleurs partenariats avec les pays tiers pour les personnes qui veulent venir travailler dans l'UE. Il faut éviter la fuite des cerveaux et rechercher une situation « gagnant-gagnant ». Pour les réfugiés, nous avons aussi besoin de voies légales, par le biais d'accords de réinstallation et d'admissions humanitaires notamment.

→ À LIRE. [À Oranje, l'accueil chahuté des demandeurs d'asile](#)

**En 2016, l'UE a passé un accord avec la Turquie pour qu'elle retienne sur son territoire les réfugiés syriens notamment. Trouvez-vous cela satisfaisant ?**

**Y. J. :** La Turquie est le pays qui accueille la plus grande communauté de réfugiés au monde. Quatre millions de Syriens vivent en Turquie. Pour être juste, l'UE doit se montrer solidaire envers eux.

Nous aidons la Turquie en soutenant les écoles, en payant les professeurs, en finançant des centres de soins. C'est aussi cela, la solidarité européenne. Il y a 80 millions de personnes déplacées dans le monde ; tous les migrants et tous les réfugiés ne peuvent pas venir dans l'UE. Mais nous avons une obligation morale de les aider, où qu'ils soient.

**Des rapports de presse et d'ONG font état de cas de refoulement de migrants depuis Malte vers la Libye. Or les Nations unies martèlent que la Libye n'est pas un « pays tiers sûr ». Qu'en pense la Commission ?**

**Y. J. :** Ces rapports m'inquiètent. Le principe de non-refoulement est crucial. C'est aux États d'enquêter pour savoir ce qui se passe exactement. Pour Malte, la situation est compliquée, avec beaucoup de migrants sur une toute petite



---

## Pacte migration et asile, l'épineuse réforme

La présentation d'un « [nouveau pacte sur la migration et l'asile](#) » était une des grandes priorités de la présidente de la commission européenne, Ursula von der Leyen, investie il y aura bientôt un an. Mais elle a déjà été repoussée trois fois. La cheffe de l'exécutif européen a d'abord annoncé en mars 2020 qu'une proposition serait présentée « *juste après Pâques* ». La pandémie l'a ensuite obligée à décaler à la fin juin, et c'est à présent le débat sur la relance budgétaire qui fait reculer l'échéance à septembre.

Les désaccords restent grands entre les 27 États membres, cinq ans après la crise migratoire de 2015. Les pays qui sont en première ligne pour l'arrivée des migrants comme l'Italie, la Grèce et Malte, se plaignent d'un mauvais « *partage du fardeau* » au sein de l'Union européenne.

Pour répondre à leurs attentes, il faudrait, d'une part réformer, le règlement de Dublin, qui prévoit que le premier pays d'arrivée des migrants dans l'UE a la charge de l'examen de la demande d'asile ; d'autre part, s'entendre sur une clé de répartition des migrants en Europe. Mais certains États membres (Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) sont farouchement opposés à toute « *relocalisation* » obligatoire.

<https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Ylva-Johansson-Il-crucial-douvrir-autant-voies-migration-legale-possible-2020-06-26-1201101991>